

# BAC GÉNÉRAL SPÉCIALITÉS SCIENTIFIQUES

Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole Public

MAJ : 11/2025

## CONDITIONS D'ADMISSION

- ▶ Après une Seconde Générale et Technologique (2GT) ;
- ▶ Après examen du dossier scolaire et de la décision du conseil de classe de Seconde Générale et Technologique.

## ENSEIGNEMENTS

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	1 <sup>ÈRE</sup>	TERM
Français (1 <sup>ère</sup> ) - Philosophie (TERM)	4h	4h
Histoire - Géographie	3h	3h
Langues Vivantes 1 et 2 (Anglais, Allemand ou Espagnol)	4h30	4h
Enseignement scientifique	2h	2h
EPS	2h	2h
Éducation Morale et Civique	0h30	0h30
Accompagnement personnalisé dont aide à l'orientation	2h	2h

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ*	1 <sup>ÈRE</sup>	TERM
Mathématiques	4h	6h
Physique-Chimie	4h	6h
Biologie-Écologie	4h	6h

\* En classe de 1<sup>ère</sup> : 3 enseignements, en Terminale : 2 au choix

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL A	1 <sup>ÈRE</sup>	TERM
Agronomie, Économie, Territoire	3h	3h
Hippologie - Équitation	3h	3h

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL B	1 <sup>ÈRE</sup>	TERM
Mathématiques complémentaires	-	3h

ENSEIGNEMENT FACULTATIF	1 <sup>ÈRE</sup>	TERM
Section Européenne (Anglais)	2h	2h
Section Sportive Équitation	5h	5h



## POURSUITES D'ÉTUDES

- ▶ Études longues : licences universitaires, classes Prépa, secteur paramédical, secteur paragricole, etc. ;
- ▶ Études courtes : BTS, BTSA, BUT, etc.

## SPÉCIFICITÉS DE LA FORMATION

- ▶ Une place pour l'individualisation : tutorat axé sur l'orientation ;
- ▶ Visites sur le territoire en lien avec la spécialité.

## OPTIONS ET SECTIONS

- ▶ Option Agronomie, Économie, Territoire (AET) : permet de découvrir un territoire et sa valorisation au travers d'un projet de développement durable ;
- ▶ Option Hippologie - Équitation : pas de niveau équestre exigé ;
- ▶ Option Mathématiques complémentaires : permet d'approfondir les compétences mathématiques et d'élargir l'éventail des poursuites d'études ;
- ▶ Section Européenne : favorise l'ouverture européenne et internationale des élèves ainsi que l'apprentissage de l'anglais à travers des Disciplines Non Linguistiques (DNL) ;
- ▶ Section Sportive Équitation : niveau Galop 5 et licence F.F.E. exigés.

**Taux de réussite :** 100 % en 2025 pour 16 élèves